



## COMMUNE D'ÉPIEDS EN BEAUCE

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

	Approbation du compte rendu du 20 juin 2022	Adopté à l'unanimité
<b>2022-55</b>	RD4 – aménagement sécuritaire 1 <sup>ère</sup> tranche entrées de bourg – choix de l'entreprise de travaux	Adopté à l'unanimité
<b>2022.56</b>	Taux d'aménagement – fixation du taux de la part locale de la taxe d'aménagement – adoption de la convention de reversement entre la CCTVL et les communes membres	Adopté par 11 pour 2 abstentions et 1 contre
<b>2022.57</b>	Saintry nord – limitation à 30kms/h	Adopté par 9 pour 5 contre
<b>2022.58</b>	Eclairage public – modification des horaires d'éclairage	Adopté à l'unanimité
<b>2022.59</b>	Personnel communal – mandat au Centre de gestion du Loiret pour le lancement d'une nouvelle procédure de consultation du contrat d'assurance groupe statutaire	Adopté à l'unanimité
<b>2022.60</b>	Finances – décisions budgétaires modificatives	Adopté à l'unanimité

Epieds en Beauce, le 14 octobre 2022

Le Maire,  
  
Yves FAUCHEUX.  
